



# NONGLARD MUNICIPAL



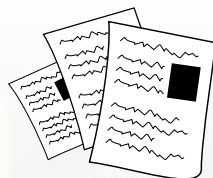
**MARS 2013**

[www.nonglard74.fr](http://www.nonglard74.fr)





- 1** LE MOT DU MAIRE
- 2-3** COMPTE ADMINISTRATIF 2012 / COMMENTAIRES
- 4-5** TRAVAUX 2012 / URBANISME / ACCESSIBILITÉ
- 6** ÉCLAIRAGE PUBLIC
- 7** CÉRÉMONIES / LE PERSONNEL MUNICIPAL
- 8-9** L'ÉCOLE DE NONGLARD / SUBVENTIONS
- 10** CCAS
- 11** CONSEILLER MUNICIPAL ?



## VIE LOCALE

- 12** ÉTAT CIVIL / CALENDRIER
- 13** NOUVEAUX HABITANTS
- 13** FAIRE GARDER SES ENFANTS
- 14 -15** ENVIRONNEMENT
- 16** SENTIERS
- 17** JOURNÉE DES BÉNÉVOLES
- 17** JARDINS HAUTE-SAVOIE
- 18** ÉCOLE ( ARTICLE ENSEIGNANTS )
- 19** D.D.A.M.M.I.E. / SITE INTERNET
- 20** ENTREPRISES / RENCONTRE

**NONGLARD**



## VIE ASSOCIATIVE

- 21** ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES
- 22-23** COMITÉ ANIMATION
- 24** AMICAL LOVAGNY-NONGLARD
- 25** BIBLIOTHÈQUE / GROUPEMENT CHASSEURS
- 26** COMMUNAUTÉ PAROISSIALE
- 27** ADMR
- 28** LE TABLIER DE MA GRAND-MÈRE

**RESPONSABLE DE PUBLICATION :** Eric Labaz  
**RÉDACTION :** Commission de Communication  
**PHOTOS :** Elus, associations et habitants de Nonglard  
**CONCEPTION :** CD Création Numérique  
Épagny 04 50 22 82 64  
**IMPRESSION :** PHOTOPLAN - Anecy  
Ce bulletin a été imprimé sur papier labélisé PEFC  
(papier issu de forêts gérées durablement)



*Chers Nonglardiennes et  
Nonglardiens,*

*Nous sommes déjà en 2013 ! Je souhaite vous présenter un bilan rapide de l'année 2012 écoulée.*

*Vous avez certainement constaté une importante progression immobilière qui ne sera pas sans répercussions dans l'organisation et la gestion de notre village rural.*

*Les nouveaux habitants sont en majorité des jeunes qui ont inscrit leurs enfants à l'école. L'accroissement continu du nombre d'élèves donne raison au Conseil Municipal dans sa volonté de sauver l'école, un point fort écrit en début de*

*mandat. C'est pour cela qu'une extension des locaux du groupe scolaire est prévue à court terme si les finances locales et les subventions obtenues le permettent.*

*Les élus, les associations locales et le C.A.U.E travaillent avec ardeur sur ce dossier qui marquera d'une manière forte et bénéfique l'avenir de notre commune dans le domaine du scolaire et du périscolaire (cantine et garderie) pour une population qui avoisinera certainement les 600 âmes entre 2014-2015.*

*La nouvelle équipe municipale devra faire face à des attentes inédites de la part de tous ses administrés, à intégrer dans les budgets communaux, car notre société change de jour en jour. Certains projets en cours tardent à naître car les contraintes administratives et comptables (Préfecture, Trésor Public, localement) génèrent de plus en plus de charges supplémentaires de travail aux employés communaux et au Conseil Municipal restreint à 9 membres à ce jour.*

*Bonne lecture de ce Bulletin Municipal préparé par la Commission Vie Locale.*

*Je vous souhaite Bonheur et Santé dans vos familles.*

*Bonne installation aux nouveaux habitants qui ont choisi Nonglard pour s'établir.*

*Éric LABAZ  
Maire*





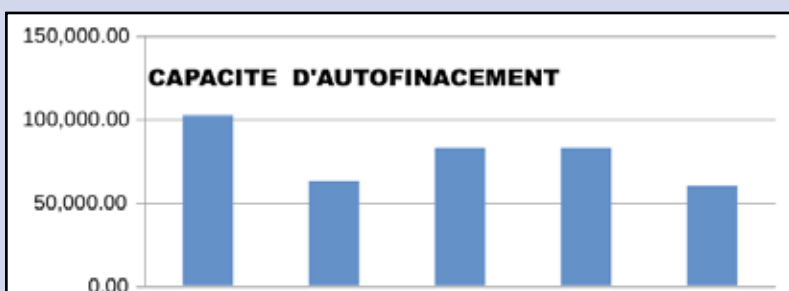
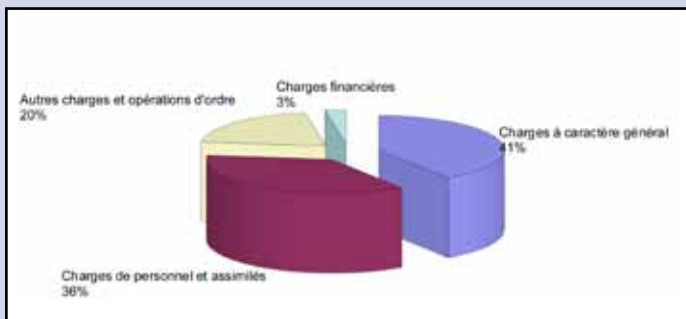


## Section fonctionnement

DÉPENSES	
Charges à caractère général	143 031,29
Charges de personnel et assimilés	127 925,59
Autres charges de gestion courante	71 581,97
Charges financières	9 327,17
<b>TOTAL</b>	<b>351 866,02</b>

RECETTES	
Atténuation de charges	17 238,95
Produits de services - ventes diverses	4 004,89
Impôts et taxes	252 248,11
Dotations et participation	107 446,06
Autres produits de gestion courante	25 634,34
Produits financiers	3 194,55
Produits divers	1 756,50
<b>TOTAL</b>	<b>411 523,40</b>
<b>Excédent de fonctionnements reporté de 2009</b>	<b>99 972,83</b>

## Dépenses de fonctionnement

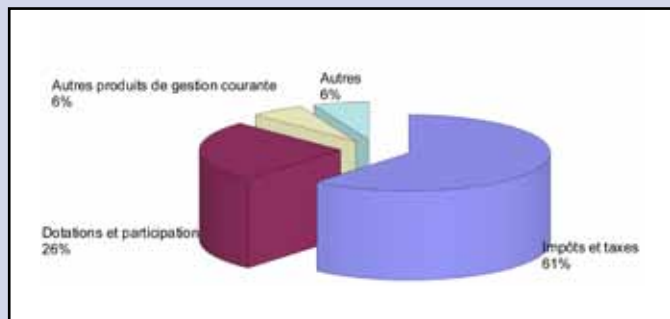


## Section investissements

DÉPENSES	
Remboursement emprunts	20 242,28
Immobilisations incorporelles	0,00
Immobilisations corporelles	42 144,48
<b>TOTAL</b>	<b>62 386,76</b>

RECETTES	
Dotations, fonds divers et réserves	20 950,00
Subventions d'investissement	151 471,00
Immobilisations corporelles	4 781,99
Emprunts et dettes assimilées	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>177 202,99</b>
<b>Excédent d'investissement reporté de 2009</b>	<b>328 199,50</b>

## Recettes de fonctionnement



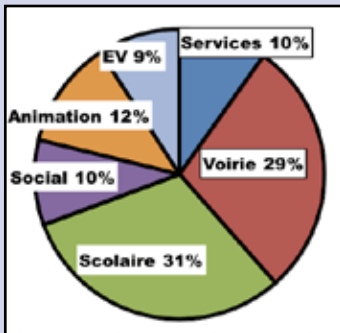
L'analyse des chiffres bruts permet de constater une progression tant des dépenses que des recettes du moins pour ce qui est du fonctionnement. La Commune a dégagé cette année une capacité d'autofinancement de presque 60 000,00 €. C'est la somme qui peut être utilisée pour les investissements ultérieurs. Mais cette capacité d'autofinancement baisse et de part là même nos possibilités d'envisager des projets de travaux importants. C'est pourquoi il convient d'analyser nos dépenses et recettes autrement qu'avec une présentation purement comptable et de passer à une présentation analytique des mouvements.



### Ventilation de nos dépenses

Pour permettre une vision analytique de nos dépenses, nous avons divisé les domaines d'interventions de la municipalité en sept catégories :

- 1 - les Services à fournir obligatoirement : État Civil, Urbanisme, Élections, Cimetière, etc.
- 2 - le Scolaire et périscolaire
- 3 - la Voirie et les Réseaux
- 4 - l'Animation, la Culture, les équipements de loisirs...
- 5 - le Social
- 6 - les espaces verts
- 7 - les logements locatifs de la Commune



L'ensemble des dépenses engagées par la Commune (fonctionnement et investissement réunis) a été réparti entre ces sept domaines d'intervention au prorata de la charge que représente la dépense. L'intégralité des charges de personnel, de dépenses administratives, d'entretien des locaux, de chauffage, etc. a donc été répartie entre ces 7 catégories.

De ces dépenses, nous avons enlevé les recettes dédiées à certaines dépenses, qui viennent donc les diminuer.

### Les résultats sont très significatifs pour ce qui est du fonctionnement :

Les deux postes les plus importants sont la Voirie et le Scolaire qui, avec 29% et 31% respectivement, représentent 60% des engagements récurrents de la Commune, c'est-à-dire de dépenses qui vont revenir chaque année dans notre budget.

Le poste scolaire est toutefois à diviser en deux parties: l'École elle-même pour 2/3 et le périscolaire (cantine et garderie) pour 1/3.

Le poste Voirie est également très important. Il est dominé par les dépenses liées à l'entretien des enrobés en premier lieu, au déneigement en second lieu, l'entretien des fossés et le fauchage enfin.

Ce que nous avons regroupé sous le vocable Animation Culture comprend l'espace jeux, la salle de fêtes dans son côté festif, l'entretien de l'église, les sentiers, les cérémonies et représente 12 % des dépenses. Le Social, qui se résume essentiellement par la subvention au CCAS, mobilise 10 % du budget.

Les services publics à caractère obligatoire (État Civil, Urbanisme, Élections, cartes d'identité....) ont un poids équivalent, avec également 10 %.

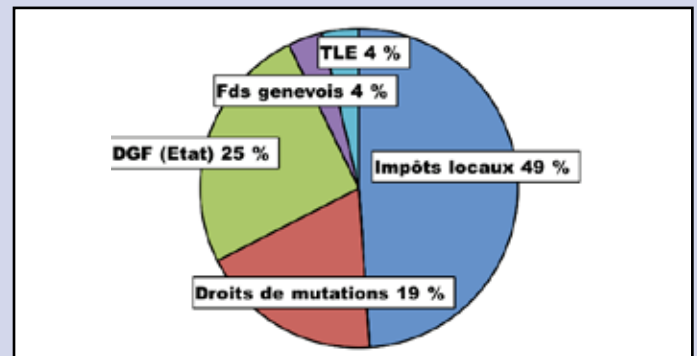
Nous avons aussi les Espaces Verts dont l'entretien consomme 9 % du budget.

Enfin pour les logements locatifs la dépense est nulle, les recettes dédiées étant quasi égales aux dépenses engagées.

En investissement, l'année a été dominée par la création du parking-relais derrière la salle des fêtes. Si le chantier s'élève à 350'000 €, il faut remercier le Conseil Général, le Président de l'Assemblée Nationale et la CCFU qui y ont contribué pour 165'000 €. Le coût résiduel pour la Commune est de 187'000 €. Cette dépense n'apparaît pas dans la ventilation puisqu'il s'agit d'un projet exceptionnel.

### Analyse des recettes

Si une partie de nos recettes sont dédiées et liées à certaines dépenses (subventions attachées à un projet précis par exemple), l'essentiel n'a pas d'attribution particulière. Il est important de connaître l'origine de ces recettes.



Comme le montre le graphique ci-joint, cette année et pour la première fois, l'impôt local atteint la moitié de nos recettes. Quand nous parlons d'impôt local, il s'agit bien sûr de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière essentiellement, de la CVAE qui a remplacé la Taxe foncière mais qui ne représente pratiquement plus rien, tout comme la Taxe sur le Foncier non bâti. En effet, depuis cette année, l'essentiel des Taxes d'Habitations et Foncières revient aux communes, alors qu'à l'inverse les anciennes «taxes professionnelles» sont versées aux départements. L'impôt local est donc devenu notre principal levier pour porter nos projets.

L'État est le second pourvoyeur de fonds pour la Commune. Malheureusement, avec les restrictions budgétaires, la DGF, avec 94'000€, est figée. Compte tenu de la conjoncture, il ne faut plus espérer de recettes supplémentaires de ce côté-là.

Les Droits de Mutations (à savoir ce que tout un chacun appelle «Frais de Notaires» lorsqu'il achète un bien) sont encore élevés cette année: près de 70'000€. Par contre ce poste est fragile, car il dépend de l'activité immobilière dans le département.

Restent les fonds genevois, la Taxe d'Aménagement et la Taxe sur l'électricité. Le premier dépend du nombre d'habitants de la commune travaillant en Suisse, le second est payé par les personnes qui construisent ou agrandissent leur maison, le troisième est la Taxe qui figure sur nos factures d'électricité.



## Bilan Travaux 2012

**Au cours de l'année 2012, plusieurs travaux importants ont été réalisés.**

Au Chef-lieu, un parking à proximité de la salle des fêtes et des bâtiments communaux a été créé, avec une capacité de 60 voitures réparties sur 2 plateformes : une le long de la route de La Pièce et l'autre derrière la salle des fêtes. Ces parkings, tant attendus, permettent de stationner en toute tranquillité les véhicules lors des manifestations au Chef-lieu et aux alentours, bien que leur éloignement relatif demande une petite marche pour relier les bâtiments publics. Les terrains sur lesquels ont été construits ces parkings avaient déjà été négociés par la précédente municipalité.

### Assainissement collectif



Le SILA, dont la commune est membre, a prolongé son réseau dans le centre de la commune : route de Chez Cruz et partie haute du secteur de La Ville.

Les conditions météorologiques favorables ont permis à l'entreprise Mithieux de réaliser ces travaux assez rapidement malgré quelques gênes occasionnées. Ainsi, une quinzaine de maisons ont la possibilité de raccorder leurs eaux usées au collecteur principal.

Petit à petit, le collecteur communal s'agrandit et propose un confort à davantage d'habitants. Parmi les communes de la communauté de communes, nous sommes déjà bien nantis. Chaque année, suivant l'état de ses



finances et du nombre d'habitations nouvelles, le SILA fait appel à un bureau d'études pour prévoir la meilleure extension du réseau dans différentes communes.

### Entretien de la chaussée

L'entretien de la voirie nécessite chaque année des travaux pour maintenir les chaussées en état. Après le gel et le dégel et le passage d'engins toujours plus lourds, la chaussée se dégrade et le revêtement d'étanchéité est à reprendre par endroits. Les travaux consistent à verser du goudron liquide qui pénètre dans les fissures de la chaussée et de le recouvrir par des gravillons qui renforcent la chaussée. Au début, il reste un surplus de gravillons qui se colle au goudron. Ce surplus occasionne



une légère gêne lorsque l'on roule à vive allure. Aussi, malgré les panneaux de limitation de vitesse habituels et ceux qui indiquent la présence de gravillons, des « incivilités » ont aggravé les gênes et les nuisances de ce procédé. Bien que la gendarmerie ait été avertie, la circulation a mis longtemps à se normaliser, surtout pour les véhicules traversant notre commune. Ces travaux de goudronnage ont été réalisés par l'entreprise Colas.

### Travaux annexes de voirie

Fauchage des talus : 3 passages par l'entreprise Crozet  
Curage des fossés, par l'entreprise Bortoluzzi  
Déneigement, par l'entreprise Desgeorges

### Aménagement d'une plateforme à l'école pour y mettre un module préfabriqué

Pour la rentrée scolaire 2012-2013, les locaux de notre école se sont trouvés trop exigus pour recevoir tous les élèves inscrits dans la classe des petits. Suite à la demande du personnel enseignant, deux modules préfabriqués ont été installés, un pour servir de vestiaire pour les petits, l'autre pour faire office de hall d'entrée. Cette installation a nécessité la création d'une plateforme plus vaste devant le bâtiment actuel durant les vacances scolaires d'été. L'entreprise SARL AZ a réalisé les travaux de terrassement et dallage. L'installation des éléments préfabriqués a été réalisée fin juillet. Leur aménagement intérieur a eu lieu en août. L'ensemble des travaux s'est fait dans un temps record pour permettre la mise à disposition pour la rentrée scolaire.







### Urbanisme

2012 a été dans la continuité des deux années précédentes. Depuis l'adoption du nouveau PLU, la pression foncière se fait toujours sentir fortement : 24 logements en 2010, 15 nouveaux logements en 2011, et encore 10 nouveaux logements dont 8 en collectif pour 2012.



Le PLU avait pour objectif en 2008, et à l'horizon 2020, une augmentation de population de 200 habitants, soit l'équivalent de 80 logements. En quatre ans, la construction de 50 logements a été engagée. Le rythme est donc bien supérieur à ce qui avait été envisagé et les 2/3 déjà atteints alors que seulement le tiers de la période s'est écoulé.

Trois projets principaux ont marqué ces trois années :

- Carrés de Monthoux : 20 logements, livrés en 2012 - 2013
- Les Quatre Saisons : 12 logements, livrés en 2013
- Terrasses de Nonglard : 8 logements en cours de construction.

Ce dernier projet de 8 logements se situe au Chef-Lieu, entre le puits communal et la ferme Deville. Il s'agit d'un bâtiment en deux parties sur deux niveaux, plus combles aménagés. Il est prévu 2 T2, 4 T3 et 2 T4. Un parking sous-terrain de 11 garages et 8 caves seront également construits ainsi qu'un parking extérieur de 7 places. Le gros œuvre est en cours de réalisation.

Il convient d'ajouter à cela deux villas (Chef-Lieu et Chez Collomb).

Les demandes de permis de construire en cours concernent :

- Un agrandissement de logement dans les combles
  - Une réhabilitation d'un ancien logement.
- Nous avons également reçu des Déclarations Préalables qui n'ont pas fait objet d'opposition :
- Pose de panneaux photovoltaïques (2)
  - Réfection de toiture (2)
  - Extension de terrasse (1)
  - Création d'ouverture (1)
  - Réfection de façade (1)
  - Division parcellaire en vue de construire (1)

Enfin, la Commune a répondu à 4 certificats d'urbanisme. Nous vous rappelons que, depuis le site de la Commune, vous pouvez télécharger les imprimés d'urbanisme : Déclarations Préalables, demande de Permis de Construire, etc. Au moment du dépôt de dossier, certains sont étonnés du nombre d'exemplaires réclamés. Ils sont distribués ainsi :

- Deux exemplaires à la DDT pour instruction, dont un vous reviendra
- À la Préfecture
- Chez l'architecte des Bâtiments de France si vous êtes à moins de 500 m de la Lanterne des Morts
- À ERDF si vous créez un logement
- A la CCFU pour l'eau également si vous créez un logement
- Au SILA pour les eaux usées de la même façon en cas de création d'un logement.

Et enfin un exemplaire pour la Commune... soit entre 4 et 8 selon le cas.



### Accessibilité

#### PERMETTRE À TOUS DE CIRCULER FACILEMENT

Cet hiver difficile est l'occasion de rappeler que nous nous avons tous notre rôle à jouer pour que chacun puisse se déplacer facilement sans se mettre en danger.

Pensons à ceux ou celles qui doivent circuler en chaise roulante ou avec une poussette, ou à ceux, par exemple, dont la vue n'est plus très bonne...

Suite à la loi de février 2005 sur l'accessibilité au handicap, les bâtiments, les espaces et les voiries publiques sont en cours d'amélioration sur notre territoire intercommunal, mais les entreprises privées, les commerçants et les particuliers ont aussi des obligations.

Les propriétaires et riverains de trottoirs sont tenus de les laisser dégagés en permanence, ce qui suppose de :

- Tenir une haie bien taillée et d'une hauteur maximale de 2m en bordure de voirie : certaines haies empiètent sur les passages des piétons ou sont tellement hautes qu'elles empêchent la fonte du verglas ou de la neige sur la route...
- Balayer les trottoirs éventuels devant sa propriété au moment de la chute des feuilles mais aussi de débiter la neige ou le verglas qui les encombre...
- Ne pas disposer, en cas de chantier, de panneaux et de matériaux qui pourraient empêcher une circulation aisée, et surtout ne pas oublier de placer les poubelles à un endroit où elles ne gênent pas la circulation à pied ou en voiture.
- Ne pas stationner avec un véhicule (voiture, moto...) sur les trottoirs.

Merci à tous les habitants de respecter la réglementation en vigueur pour le confort de tous.

*Commission intercommunale Accessibilité au Handicap*



## Une évolution dans l'éclairage public

En France, dans le budget d'une commune, l'éclairage public représente 23 % de la facture globale d'énergie et 38 % de la facture d'électricité (enquête ADEME), alors que ce n'est pas un service obligatoire et qu'il relève du seul pouvoir de police du maire... Mais il est évident que la sécurité des habitants est un argument prioritaire pour les élus. Ces dernières années, les réflexions sur les économies d'énergie, la mise en évidence de la pollution lumineuse avec ses conséquences sur la biodiversité et la baisse de moyens des communes ont amené les collectivités locales à se poser la question de l'amélioration de l'éclairage public.



### Illuminations de Noël

En fin d'année 2012, la pose de guirlandes lumineuses pour les fêtes a été volontairement réduite. Ce choix a été fait dans un souci d'économies énergétique et financière, chaque pose et dépose de lampes avec utilisation d'une nacelle étant très onéreuse. L'installation des guirlandes est également coordonnée avec le remplacement des lampes défectueuses dans toute la commune.

*Si les objectifs sont sensiblement les mêmes pour tous :*

- dépenser moins
- économiser l'énergie
- réduire la pollution lumineuse

*les options choisies dans cette démarche sont très variées :*

- choisir de ne plus éclairer certaines zones
- éteindre l'éclairage durant certaines plages horaires
- rénover les lampadaires les plus énergivores

Certaines grandes villes (comme Oslo par exemple) ont mis en place un système d'éclairage « intelligent » modulé selon la circulation.

À notre niveau de petite commune rurale, nous n'avons pas les moyens d'entreprendre une révision globale de l'éclairage public. Cette rénovation se fera par tranches au fur et à mesure des possibilités. Par contre, les nouveaux équipements mis en place (Carré de Monthoux, parkings-relais) ont été choisis pour être à la fois économes, efficaces et respectueux de l'environnement.



### Pollution lumineuse et environnement

Certains modèles de luminaire envoient jusqu'à 50 % de leur lumière en direction du ciel ! Cette lumière dirigée vers le haut est inutile, coûteuse, perdue et constitue la principale cause de la pollution lumineuse. Difficile désormais d'observer les étoiles à proximité d'habitations...

La pollution lumineuse a des effets négatifs significatifs sur la faune et la flore, au point qu'on la suspecte d'être au moins partiellement responsable de la régression, voire de la disparition d'un certain nombre d'espèces sur tout ou partie de leur aire potentielle de répartition : insectes piégés, oiseaux migrateurs désorientés, salamandres et grenouilles à la merci des prédateurs, etc.





Le 11 janvier 2013, les habitants de Nonglard et des environs étaient invités à la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette soirée est toujours une occasion de rencontres entre habitants de la commune et leurs élus en premier lieu, mais aussi avec les élus des communes voisines ou les représentants du Département et de l'État. Les discours successifs permettent de faire un bilan à différents niveaux de l'année écoulée et d'envisager les problèmes locaux sous un angle plus large. Merci à tous les participants dont la présence permet de perpétuer cette bien sympathique tradition.

## CÉRÉMONIE DU SOUVENIR (11 NOVEMBRE)

Comme à l'accoutumée, c'est devant une assistance nombreuse que s'est déroulée la cérémonie du souvenir devant le Monument aux Morts. Cette année, le caractère officiel était encore renforcé par la présence très appréciée de Mme Anne Coste de Champeron, Directrice de Cabinet du Préfet, entourée des maires des communes de Nonglard, Poisy et Lovagny ainsi que des représentants de l'AFN.

Nous remercions les membres de la fanfare Rallye Trompe de Poisy pour leur prestation, ainsi que les enfants de l'école qui, accompagnés de leur maître, ont interprété les Allobroges avec le soutien de nombreux habitants.

La salle consulaire de la Mairie s'est trouvée bien petite pour offrir le vin d'honneur à tous les participants dont certains ont ensuite partagé le repas organisé par l'AFN à la Salle des Fêtes.



## LE PERSONNEL MUNICIPAL

**Vous connaissez maintenant bien l'équipe en place, certains employés étant à leur poste depuis plusieurs années.**

Le seul changement concerne le personnel mis à la disposition de l'APE-P'tits Loups pour le fonctionnement du périscolaire, c'est-à-dire la cantine et la garderie des enfants de l'école.

En effet, en octobre 2012, Annick Golliet a été remplacée par Sophie Granson en tant que Responsable du service. Elle travaille avec Janick Labaz, employée de Cantine-Garderie recrutée dès le 3 janvier 2012. Elles sont toutes deux sous contrat aidé renouvelable.

Elles se sont déjà bien intégrées à l'équipe existante, mais nous leur souhaitons bonne chance pour continuer à mener à bien leur mission auprès des enfants.





### Évolution de l'école et des services périscolaires

Depuis de nombreuses années, l'école a été une préoccupation prioritaire pour tous les conseils municipaux qui se sont succédé : hausse ou baisse des effectifs, risques de fermeture de classe, accueil des 3 ans, partenariat avec l'école de Lovagny, etc... les différentes étapes de ce parcours ont demandé beaucoup d'investissements non seulement aux élus mais aussi aux parents d'élèves et aux équipes enseignantes successives.

Durant l'année 2012 se sont posées plusieurs questions cruciales pour l'avenir de l'école : la hausse des effectifs et la mutation des services périscolaires.

#### Hausse des effectifs

En effet, depuis le début de l'année, les prévisions d'effectifs laissaient entrevoir, pour la rentrée de septembre 2012, une augmentation importante du nombre d'enfants, en particulier pour les Petite et Moyenne Sections de Maternelle. De nombreuses solutions ont été évoquées et étudiées mais toutes soulevaient plus de problèmes qu'elles n'en résolvaient.

Sur la suggestion de l'équipe enseignante, le Conseil Municipal a envisagé la mise en place d'un préfabriqué attenant à l'école pour désengorger l'atelier de la maternelle qui servait en même temps de vestiaire. Pour cela, la plateforme servant d'entrée à l'école a dû être agrandie en urgence et a permis dès le mois de juillet l'installation d'un double module préfabriqué de 30 m<sup>2</sup>.



Cette formule permet un meilleur accueil des petits et offre plus de place dans l'atelier afin d'organiser différemment l'espace pour des activités diversifiées en petit groupe.

Parallèlement, en prévision des années à venir avec un nombre d'enfants important, la réflexion sur une extension en dur de l'école s'est poursuivie avec le CAUE74 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie) au sein d'un Comité de Pilotage réunissant élus, enseignants, parents d'élèves, etc.

Là aussi de nombreuses idées ont été formulées puis abandonnées, car se heurtant à des contraintes insurmontables, que ce soit pour des raisons budgétaires ou des questions d'organisation de l'école.



Quelques évidences ont été formulées au fur et à mesure des réunions :

- La réfection de tout le bâtiment actuel de l'école pour utiliser l'étage en salles de classe nécessiterait la délocalisation de l'école pendant de nombreux mois.
- La mise en place de préfabriqués dans la cour du bas serait très onéreuse à cause de la création des divers réseaux (eau, électricité, égouts, etc.) et empêcherait la collaboration entre les 2 classes (par exemple l'accueil des CP dans la classe des grands pour certains apprentissages).
- Toute extension ne peut se faire qu'en parallèle de la vie scolaire actuelle et en apportant le minimum de perturbation. D'où l'orientation choisit d'envisager un bâtiment en prolongement vers le sud de l'atelier des petits qui pourrait offrir deux salles de classe, un vestiaire et des toilettes et en sous-sol salle de motricité et garderie.

L'implantation laisserait la possibilité, dans l'avenir et si les besoins s'en font sentir, de prolonger ce bâtiment ou bien d'intégrer des locaux (cantine par exemple) sous la cour actuelle.

Un premier chiffrage du projet va être proposé incessamment au Conseil Municipal qui étudiera le dossier et le soumettra à nouveau au Comité de Pilotage dès que possible.

#### Services périscolaires

L'arrivée sur la commune de nouvelles familles, l'augmentation des familles éclatées ou recomposées ainsi que la pénurie d'assistantes maternelles sur le secteur rendent les services périscolaires incontournables pour créer des conditions de vie harmonieuses.

Bien que n'étant pas obligatoires dans une commune, ils sont indispensables pour :

- Aider les familles à concilier travail et habitat rural en leur proposant des solutions d'accueil
- Maintenir les effectifs scolaires et faciliter le développement de l'école en lien avec l'extension de l'urbanisme.
- Tisser un réseau humain et social autour de l'école en développant la coopération entre les différents intervenants afin d'assurer une prise en charge de l'enfant dans sa globalité.





Dès les années 90, le Conseil Municipal de l'époque avait déjà incité les habitants de la commune à accueillir des enfants pour le repas de midi.

En 2001, des parents d'élèves ont pris en charge la création et la gestion des services de cantine et de garderie dans le cadre de l'association Les P'tits Loups qui a fusionné en 2011 avec l'APE (Association des Parents d'Élèves).

À la rentrée 2011, l'APE a fait savoir au Conseil Municipal

qu'elle ne souhaitait plus assumer cette gestion. Après avoir rencontré l'ensemble des parents en janvier 2012, le Conseil Municipal a entériné fin janvier la reprise de ces services sous la forme municipale.

À l'heure actuelle, un appel d'offres pour la cantine a été lancé et l'étude budgétaire est en cours. C'est au Conseil Municipal de décider la répartition du coût de ces services entre la commune et les familles et de fixer ainsi un prix de repas et de garderie – sachant qu'ensuite ce prix sera modulé en fonction du quotient familial selon 2 ou 3 tranches de tarif.

Tous les efforts seront faits pour que le prix du repas reste accessible aux familles, en particulier pour celles qui sont en difficultés financières.

### Nouveaux rythmes scolaires

Depuis plusieurs mois, le sujet des nouveaux rythmes scolaires occupe une place importante dans les débats politiques et dans la presse. Le premier décret d'application est paru le 26 janvier 2013.

Il prévoit principalement le raccourcissement de la journée scolaire et l'étalement des 24 heures de cours sur 9 demi-journées au lieu de 8 à l'heure actuelle.

Une lourde responsabilité revient aux communes puisque c'est à elles de :

- décider la date de mise en application de la réforme : 2013 ou 2014

- déposer éventuellement une demande de dérogation pour choisir le samedi matin comme demi-journée supplémentaire

- mettre en place des activités éducatives pour compléter les heures scolaires

Bien sûr, toutes ces décisions sont à prendre après concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, les associations, et en tenant compte des choix des communes environnantes pour mettre en place des solutions cohérentes sur un secteur déterminé, toujours dans l'intérêt des enfants.

À l'heure actuelle, l'étude des changements proposés en est à ses débuts et nous ne pouvons encore fournir aucune précision sur les choix qui seront faits.

### À quoi sert le quotient familial ?

Le quotient familial est un outil de mesure des ressources mensuelles des familles allocataires qui tient compte à la fois de leurs revenus professionnels et/ou de remplacement (ASSEDIC, indemnités de formation...), des prestations familiales mensuelles perçues (y compris celles versées à des tiers comme l'APL) et de leur composition familiale. Il est actualisé lorsqu'il y a un changement de situation familiale, professionnelle, etc.

Il est calculé chaque année en juin par l'organisme de prestations familiales (CAF ou MSA).

Ce quotient familial est utile pour définir dans quelle tranche de revenus votre foyer se trouve. Il est principalement demandé par les mairies (pour le calcul des tarifs cantines), par les centres aérés (pour le calcul des tarifs journaliers), par les crèches et par les comités d'entreprises parfois.

Il définit de manière équitable les droits auxquels on peut prétendre. Il aide les familles ayant des moyens limités à bénéficier des mêmes services que les plus aisées.

C'est en ce sens qu'il constitue un levier de l'action sociale dans une commune.

## SUBVENTIONS

### Subventions allouées aux associations en 2012

Lors des séances publiques de Conseil Municipal du 26 novembre 2012, et du 17 décembre 2012, les subventions versées aux différentes associations ont été votées comme suit :

#### Allocations versées sur le budget général

##### Associations de la commune :

Bibliothèque	500,00 €
Association des Anciens Combattants (AFN)	170,00 €
Coopérative scolaire (école de Nonglard)	196,00 €
APE - P'tits Loups	1150,00 €

##### Associations extérieures :

Association Sportive de La Mandallaz (gymnastique)	50,00 €
Comité des Éleveurs (foire de La Bathie)	115,68 €

Prévention Routière	65,00 €
Amicale des Pompiers, Sillingy	100,00 €
Centre de Formation des Apprentis	50,00 €
Foyer socioculturel du collège de Poisy	170,00 €
Association sportive de Sillingy (foot)	150,00 €
Maison familiale rurale de Champ Molliaz	100,00 €
Total :	2 816,68 €

#### Allocations versées sur le budget CCAS

AFM - Mucoviscidose (Virades de l'Espoir)	100,00 €
Institut Guillaume Belluard	120,00 €
Mission Locale Jeunes	490,00 €
Association des Paralysés de France (74)	50,00 €
Total :	760,00 €

**Montant total des subventions 3 576,68 €**



Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, composé de 6 élus, de 6 membres non élus et du Maire, s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2012 pour étudier divers projets et réaliser la veille sociale qui est sa mission principale. Il a établi 2 bons alimentaires et versé 760 € de subventions à des associations à caractère social, dont une grande partie à la Mission Locale Jeunes.



### Le repas des aînés

C'est avec plaisir que nos aînés ont revêtu leurs beaux habits pour se rendre à la salle des fêtes le 12 février 2012 où les attendait un bon repas préparé par notre traiteur. Des sapins décorés, réalisés par les enfants de l'école, décoraient leur place, geste qui a été très apprécié.



Sans musique ni flonflons pour ne pas gâcher les conversations qui allaient bon train, l'après-midi s'est écoulée doucement et chacun a pu passer un bon moment avec le plaisir de retrouver des connaissances.

### La sortie des aînés

Le 8 septembre 2012, les CCAS de Lovagny et Nonglard entraînaient les « aînés » (60 ans et leur conjoint) des deux communes dans une nouvelle sortie en direction de Villefranche-sur-Saône et ses environs. Comme leur nombre était aussi important que l'année précédente, ils se sont répartis dans deux cars, comme d'habitude.



Après la pause café-croissant pain au chocolat sur une aire d'autoroute, un car partait en direction de Gleizé pour la visite de la cave coopérative de Beaujolais regroupant 98 agriculteurs. Les produits proposés ont plu et quelques cartons de bonnes bouteilles ont atterri dans la soute du car.

L'autre car partait vers la chocolaterie beaujolaise à Villefranche-sur-Saône, tenue par un artisan chocolatier qui nous a montré avec passion comment il fabriquait ses spécialités exclusives : le Bouchon Beaujolais, le Tastevin, la Calade et le Caladois. Après la dégustation de ces produits, il y avait la queue à la boutique et chacun est reparti avec des souvenirs gourmands.

Les deux groupes se sont retrouvés au restaurant du Domaine des Pierres Dorées, au pied du village de Ternand, pour un repas copieux, suivi d'une visite à pied du village médiéval, typique et bien restauré, situé en haut de la colline. Après une photo de groupe dans ce cadre pittoresque, nous sommes allés prendre le chemin du retour en faisant une dernière pause pour déguster les bugnes de Marcelle.







### Pourquoi pas ?

**Dans un an, les habitants de toutes les communes de France renouvelleront leurs conseils municipaux. Dans la vie d'une petite commune particulièrement, c'est toujours une étape importante qui oblige bien sûr à faire un bilan mais surtout à se projeter vers l'avenir.**

Nonglard ayant désormais dépassé les 500 habitants (officiellement 513), l'équipe municipale devra comporter 13 ou 15 conseillers (voir ci-contre), ce qui sera certes plus difficile à trouver mais permettra un travail plus efficace sur le terrain (rappelons que l'équipe actuelle était au départ de 11 élus puis réduit à 9 en raison de 2 démissions).

Tout citoyen majeur habitant sur la commune peut prétendre à être conseiller municipal. Aucune compétence particulière n'est exigée – même si des connaissances précises dans tel ou tel domaine peuvent être une aide précieuse au sein d'une équipe (voirie, urbanisme, budget...).

La bonne volonté, le désir de mettre ses compétences et son temps au service de ses concitoyens, la capacité de travailler en équipe sont des atouts de base indispensables. Les connaissances techniques peuvent s'acquérir peu à peu : de nombreuses formations sont proposées par l'association des maires par exemple mais nécessitent bien sûr un investissement en temps supplémentaire. À l'heure actuelle, maîtriser les outils informatiques de base semble un atout important : que ce soit pour communiquer, pour effectuer des recherches, préparer des réunions, l'ordinateur devient un élément incontournable du travail quotidien.

La fonction de conseiller municipal n'est pas rémunérée (seuls les maires et adjoints perçoivent une indemnité de fonction). Outre les responsabilités locales, elle entraîne également d'autres engagements : au niveau de la communauté de commune (chaque conseiller faisant partie d'une ou plusieurs commissions) ou des instances départementales ou locales (Pôle médico-social par exemple, syndicats intercommunaux, etc.).

### Rappel des modalités des élections municipales

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal.

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans. Le mode de scrutin dépend de la taille de la commune.

À l'heure où ce bulletin est sous presse, une modification de la loi électorale est en cours. L'Assemblée Nationale a préconisé (séance du 26 février) :

- l'abaissement à 500 habitants du seuil à partir duquel s'appliquerait le scrutin de liste paritaire



La connaissance par l'intérieur de la vie communale est une tâche passionnante, parfois également très frustrante... car un Conseil

Municipal ne peut agir que dans les limites que lui fixe la loi, sous le contrôle des services de l'État (pour le budget par exemple) et de nombreuses instances qui gèrent l'urbanisme, le développement, etc. Pas question de sortir de la compétence qui lui est attribuée... Et, bien souvent, les contraintes administratives prennent le temps et l'énergie que l'on souhaiterait mettre dans des actions locales.

Les options politiques ou religieuses n'ont que peu d'importance pour une petite commune : seule compte la volonté de s'investir pour le bien commun et de ne pas défendre des intérêts particuliers. Même avec des approches différentes, il est possible - et enrichissant - de s'entendre sur des objectifs précis et de travailler ensemble pour peu que chacun y mette du sien.

Même si la multiplication des tâches incite souvent à élire des retraités plus disponibles (en principe!...), il est indispensable que des jeunes en pleine activité s'investissent dans la vie communale afin d'apporter leur vision de l'avenir et de créer les conditions de vie qu'ils souhaitent pour eux et pour leurs enfants. L'implication de nouveaux habitants apportant des idées nouvelles serait également un enrichissement important pour la commune.

Alors, si vous êtes intéressé(e) par la vie communale, si vous avez des souhaits pour le développement de votre environnement, n'hésitez pas à en discuter avec les habitants qui vous semblent en synergie avec vos idées et à venir rencontrer les élus de l'équipe actuelle qui vous donneront leur point de vue. Toute implication dans la vie municipale est un enrichissement pour la commune bien sûr, mais aussi pour soi-même.

- la réduction de deux unités du nombre des conseillers municipaux dans toutes les communes de moins de 3.500 habitants

Le Sénat, lui, a fixé le seuil du scrutin de liste à 1000 habitants (séance du 28 février).

Donc, en attendant que le texte ait fait la navette entre les deux assemblées et que la loi définitive soit votée (fin mars probablement), nous sommes dans l'incapacité d'anticiper les conditions de vote en 2014. À chacun de suivre l'actualité parlementaire pour connaître l'issue de ces propositions. Mais nous ne manquerons pas de vous faire connaître en temps utile les conséquences pour notre commune, par le biais des comptes-rendus du Conseil Municipal et par notre site internet.



Si vous ne désirez pas faire figurer les évènements d'état civil (naissance, mariage, décès) concernant votre famille, vous avez la possibilité d'en informer la mairie durant la première quinzaine de janvier de chaque année et ceux-ci ne paraîtront pas dans le bulletin municipal qui concerne l'année écoulée.



## DÉCÈS

Georges BORDONNE le 19 juillet  
 Eugénie BRUNOT, née MARIN-LAMELLET, le 28 septembre  
 Maurice RIGAUD le 14 octobre  
 André SCHONT le 17 novembre

## NAISSANCES

Elise BOULAI MOTTIN le 3 avril

## MARIAGES

Emilie LEMOINE et Yoan MAZZA le 29 septembre



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

DATE	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS
Samedi 12 janvier	Municipalité	Vœux du Maire et Conseil
Samedi 2 février	CAN	Concours de belote
Dimanche 10 février	Municipalité (CCAS)	Repas des anciens
Dimanche 24 février	Communauté paroissiale	Repas paroisse
Samedi 23 mars	APE	Carnaval
Dimanche 28 avril	CAN	Vide-greniers
Vendredi 24 mai	Municipalité	Fête des Mères
Samedi 29 juin	CAN	Concours de pétanque nocturne
Samedi 14 septembre	Municipalité (CCAS)	Sortie des aînés
Samedi 19 octobre	APE P'tits Loups	Marché d'automne
Samedi 26 octobre	CAN	Loto
Samedi 16 novembre	APE P'tits Loups	Soirée choucroute
Dimanche 24 novembre	CAN	Téléthon
Mardi 31 décembre	CAN	Réveillon St Sylvestre (à confirmer)
Lundi 31 décembre	CAN	Réveillon (option)





Durant l'été 2012, les nouveaux bâtiments des Carrés de Monthoux ont accueilli leurs premiers occupants. À l'heure actuelle, près d'une vingtaine de nouvelles familles ont intégré notre commune. Pour certaines, les enfants ont démarré leur année scolaire dans l'école de Nonglard et se sont vite adaptés à leur nouvel environnement.

Début 2013, ce sont 12 nouvelles familles qui se sont installées dans l'immeuble des Quatre Saisons.

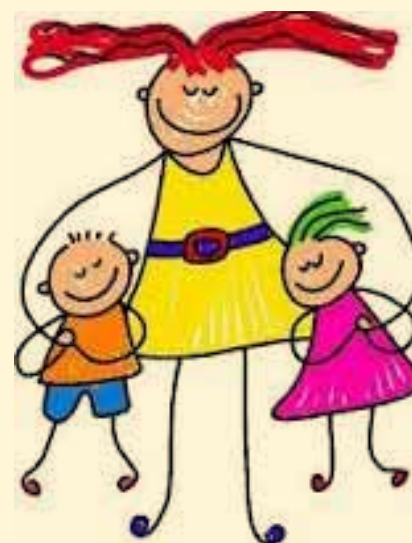
Le Conseil Municipal souhaite à tous de trouver à Nonglard des conditions de vie épanouissantes et de s'intégrer très vite dans la vie communale. Pour mieux faire connaissance, un moment de rencontre sera proposé au cours du printemps à tous ces nouveaux habitants.



## COMMENT FAIRE GARDER SES ENFANTS ?

La question se pose à Nonglard depuis de nombreuses années et devient aujourd'hui d'autant plus criante que de nombreux jeunes enfants sont arrivés sur la commune. Les crèches intercommunales sont surchargées, la halte-garderie **Karapat (voir ci-dessous)** ne prend les enfants que jusqu'à 4 ans, la seule « nounou » de la commune ne souhaite plus accueillir de nouveaux enfants... Quelle solution trouver ? Déjà, il y a quelques années, nous avons tiré la sonnette d'alarme en faisant un appel aux personnes désireuses de se former pour devenir assistante maternelle, la municipalité acceptant d'aider à la formation ou à la mise en place du projet. Nous renouvelons cet appel aujourd'hui en espérant qu'il trouve cette fois un écho favorable.

Des familles ont également besoin de dépannages ponctuels – par exemple une heure de garde le soir après la fermeture de la garderie périscolaire. Si des personnes ont la disponibilité d'accueillir un ou plusieurs enfants, il serait souhaitable d'en informer la mairie qui centralisera les informations. Cette démarche permettrait peu à peu de créer un réseau de solidarité et d'entraide au sein même de la commune.



### Connaissez-vous Karapat, service de halte-garderie itinérante en milieu rural ?

Ce service dispose de 19 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 4 ans dans les différentes communes du territoire qui peuvent mettre un local adapté à sa disposition, la CCFU participant aux frais de fonctionnement.

Le bébé-bus Planet Karapat se déplace dans les communes. Il dispose d'un coin-cuisine, de couchettes, un coin de change et transporte le matériel pédagogique et de puériculture. Les communes mettent à disposition une salle agréée par le conseil général pour accueillir les enfants.

Planet Karapat peut accueillir les enfants dans les communes suivantes :

JOUR	COMMUNE	LIEU DANS LA COMMUNE
Lundi	Sillingy	Salle des Mésanges
Mardi	Choisy	École
Mercredi	Lovagny	Maison du village
Jeudi	Sallenôves	Salle des fêtes
Vendredi	Lovagny	Maison du village



Le bébé-bus Planet Karapat accueille les enfants au même titre qu'une halte-garderie « fixe » : les tarifs horaires sont définis par la CNAF en fonction des ressources de la famille.

Au 31/12/2012, il y avait, pour la CCFU, 60 enfants inscrits, dont 2 enfants de Nonglard venant le mercredi à Lovagny. Pour les inscriptions de la prochaine rentrée, les familles peuvent déjà faire une demande (par mail de préférence) et on leur répondra en mai 2013.

Contact : Pascale Monange

Tél 06 08 96 03 05

Mail : pascale.monange@orange.fr



## POUR MIEUX TRIER

Depuis début 2013, des panneaux d'information, installés par la CCFU sur les principales aires de tri de chaque commune, permettent de mieux maîtriser les bons gestes du tri :

- Que mettre dans les différents conteneurs ?
- Où évacuer les déchets spéciaux non récupérés dans les conteneurs ?

Rappelons également qu'une collecte des encombrants a lieu 1 ou 2 fois par an sur le parking près de l'Espace Jeux. À l'automne 2012, une collecte des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) a également été mise en place.

Ces facilités devraient aider chacun à évacuer ses déchets dans de bonnes conditions et éviter de retrouver sacs-poubelle ou appareils ménagers dans les fossés de la commune...



## COLLECTE DES MOBILES

Ne jetez pas vos vieux portables : un carton de collecte est à votre disposition en mairie pour les récupérer. Dans le cadre d'un partenariat entre Orange et Emmaüs, les mobiles hors d'usage sont démantelés et recyclés dans des filières

spécialisées tandis que les mobiles réutilisables sont testés, reconditionnés puis revendus à faible coût. Cette action favorise la création d'emplois d'insertion en France et la mise en place d'ateliers en Afrique sous l'égide d'Emmaüs International.

## DÉCHÈTERIES DE LA RÉGION ANNÉCIENNE

### Jours et horaires d'ouverture

JOUR	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ANNECY							
ANNECY-LE-VIEUX							
CRAN-GEVRIER							
CHAVANOD							
EPAGNY							



Du 29 octobre 2012 au 30 mars 2013	9h-12h et 13h30-17h30
Du 31 mars 2013 au 26 octobre 2013	9h-12h et 13h30-18h30

Depuis l'été 2012, l'accès aux cinq déchèteries gérées par la Communauté de l'agglomération d'Annecy est réglementé par une vignette apposée sur le pare-brise arrière des véhicules. Cette disposition a pour but de réserver l'accès gratuit de ces sites aux particuliers habitant l'une des 13 communes de l'agglomération. Cette vignette est apposée par un agent du service de gestion des déchets sur présentation de la carte grise du véhicule.



### Chasse au gaspi : des petits gestes quotidiens



Depuis le premier Grenelle de l'Environnement, la « chasse au gaspi » est ouverte dans tous les domaines d'activités. Et parfois les objectifs à atteindre paraissent totalement hors de portée...

Pourtant, au jour le jour, des petits gestes permettent de changer nos habitudes, de réduire notre consommation d'énergie et de protéger notre environnement :

- Utiliser des ampoules à économie d'énergie - Couper l'alimentation des appareils en veilleuse
- Dégivrer régulièrement réfrigérateurs et congélateurs - Réduire la durée de sa douche de quelques minutes
- Placer sur les robinets des économiseurs d'eau ou mousseurs - Adopter le double débit pour les chasses d'eau ou bien réduire le volume d'eau - Démontez le siphon au lieu d'utiliser un déboucheur liquide polluant - Acheter des produits en vrac pour éviter le suremballage - Bien trier ses déchets : compost, tri sélectif, déchèterie, à recycler...
- Utiliser des engrais naturels et favoriser la biodiversité





### ATTENTION : PLANTES INVASIVES !

Que ce soit au bord des routes, dans les terrains vagues ou bien dans nos propres jardins, certaines espèces botaniques se révèlent envahissantes et peuvent apporter des perturbations visibles à la biodiversité. À chacun d'avoir l'esprit d'observation et d'être attentif pour préserver les équilibres naturels.

Vous l'avez certainement déjà vue au bord d'un cours d'eau ou dans une zone un peu humide, sans vous douter de la férocité de cette plante : **la renouée du Japon**, introduite comme plante ornementale et fourragère en Europe au milieu du XIXème siècle, se caractérise par



une croissance très rapide et une très grande capacité à coloniser les milieux même les plus extrêmes. Sitôt installée dans un milieu propice, de préférence humide et acide, la renouée se développe rapidement et on aura toutes les peines du monde à l'en déloger en raison de sa capacité à se reproduire de façon végétative (c'est à dire, sans floraison) : des tiges souterraines se développent en tous sens et portent des bourgeons dont la durée de vie est de 10 ans : une fauche, un brûlis, sont par conséquent inefficaces : les bourgeons souterrains réapparaissent grâce à des organes de réserves. Seul un arrachage parfait avec enlèvement de toutes les tiges souterraines (ce qui est quasi impossible !) pourrait réussir à l'éliminer.

Attention, des plants d'ambrosie ont été repérés sur la commune et il convient d'y être particulièrement attentif. En effet cette plante annuelle qui se ressème tous les ans produit un pollen extrêmement allergisant : plusieurs millions de grains de pollen sont dispersés par une seule plante chaque jour et les nuages de pollen voyagent sur plusieurs dizaines de kilomètres ! Les allergies se déclenchent en général d'août à octobre et peuvent être très violentes.

Si l'ambrosie est observée sur un terrain, il faut organiser une intervention rapide visant à la supprimer. L'intervention doit être adaptée au stade de développement de la plante et à l'envergure de l'infestation ou la surface touchée ainsi qu'au milieu concerné.

**Attention** : mettre des gants (et un masque si la plante est en période de floraison).

Un comité départemental de lutte contre l'ambrosie a été mis en place et chaque commune doit désigner un référent qui aura pour mission de repérer la plante et informer les habitants. Pour Nonglard, Raymond Deville a accepté cette mission et nous l'en remercions.

Pour une information plus complète, s'adresser à Raymond ou consulter le site de l'Observatoire National de l'ambrosie : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)



**Si vous repérez une de ces plantes sur la commune, merci de le signaler en mairie.**

### Une invasive beaucoup moins inquiétante



**Dans le jardin potager, une petite plante discrète peut faire des ravages... le Galinsoga avec ses minuscules fleurs jaunes peut paraître inoffensif... mais attention !**

Cette plante adventice aime la lumière, les terres fertiles, bien travaillées et se répand très rapidement dans les cultures maraîchères. Une seule fleur produit de 7000 à 10000 graines minuscules qui peuvent vivre au moins 2 ans. Le cycle de développement est très court, la germination a lieu tout au long de la saison et il peut y avoir ainsi trois ou quatre générations à partir d'une seule semence en une année. Les plants peuvent également redémarrer à partir d'une portion de tige laissée par terre. L'invasion des cultures par le Galinsoga peut être un problème pour les maraîchers (bio en particulier), mais pour le jardinier amateur, un peu de vigilance permet de trouver un équilibre :

- arracher les plants dès leur formation (arrachage très facile),
- ne pas laisser la terre nue entre les cultures, les graines ayant besoin de lumière pour germer (paillis divers). Et si vous préférez laisser proliférer cette plante qui attire les syrphes, profitez-en pour la déguster en salade ou en soupe !



## SENTIER DE LA GENEVRIÈRE

**En juin 2012, c'est toujours avec le même dynamisme qu'une équipe de bénévoles a pour la deuxième année, investi le sentier de la Genevrière pour terminer le chantier démarré en 2011.**

Ce sentier fait la liaison entre le chemin de Vaulx et la route de Quincy. Il s'agissait d'une part de redonner un coup de nettoyage à la partie déjà débroussaillée l'an dernier et, d'autre part, de terminer le tracé dans la partie haute. Pendant qu'un groupe alimentait le broyeur en branches de tous calibres et en ronces,

d'autres mettaient en place des chicanes pour franchir la zone de pâtures. Le chantier s'est terminé autour d'un copieux casse-croûte collectif dans la bonne humeur. Et, quelques jours après, les panneaux réalisés par Roland étaient mis en place pour guider les promeneurs. Il ne reste plus, à présent, qu'à utiliser ce bout de chemin (si possible avec un sécateur dans la poche pour l'entretenir dans le même temps....).



## SECTEUR DE NYRE

En 2013, c'est sur le secteur de Nyre que se porte notre attention. Dans le cadre du Comité Montagne d'Age-Mandallaz, l'association Asters (voir ci-dessous) a repris le diagnostic déjà réalisé par la Fédération des Chasseurs il y a plusieurs années et va nous proposer un schéma d'entretien et de réhabilitation du marais. C'est dans ce cadre que nous souhaiterions tracer un passage pour relier la route de Seysolaz au chemin des Savus afin d'éviter aux promeneurs une portion de route très dangereuse.



### **Asters, une association au service de l'environnement, des élus et du territoire**

Conservatoire départemental d'espaces naturels, la mission d'Asters est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine naturel de la Haute-Savoie. Structure associative à vocation technique, Asters rassemble des compétences sur les milieux naturels depuis plus de 30 ans. Elle assure, par convention avec le ministère chargé de l'environnement, la gestion des neuf réserves naturelles de Haute-Savoie, pour une superficie de 22 000 hectares (par exemple à côté de chez nous : le Bout du Lac d'Annecy et le Roc de Chère).

Asters intervient dans le projet Montagne d'Age – Mandallaz et aide les communes à répertorier les sites sensibles et à préparer des plans d'intervention pour la protection de l'environnement.





### UNE JOURNÉE TRÈS CONVIVIALE

Fin avril 2012, la CCFU a invité tous les bénévoles du Parc des jardins de Haute-Savoie à une journée de rencontre et de découverte de l'environnement. Dans un premier temps, deux cars ont emmenés tous les participants à Doussard pour une visite guidée de la réserve naturelle du bout du lac, dernière grande zone humide des bords du lac et remarquable témoin de l'évolution des milieux depuis 20000 ans. Le sentier pédagogique permet de découvrir les roselières, les zones d'habitat des castors, les étendues marécageuses, etc, ainsi que tout le travail réalisé par l'Association **Asters** pour la sauvegarde de ces lieux. Une destination à retenir pour une promenade familiale enrichissante.

Après un bel itinéraire à travers les Bauges et un repas sympathique au bord du lac du Bourget, la découverte s'est poursuivie à travers les jardins d'Aix-les-Bains, où tous ont pu admirer le magnifique travail de fleurissement et d'entretien de cette ville touristique.



## PARC DES JARDINS DE HAUTE-SAVOIE

### PARCELLE DE NONGLARD

Depuis 3 ans, la Communauté de Commune a créé à la Balme de Sillingy le **parc des jardins de Haute-Savoie** - 54 Communes ont obtenu une parcelle de 36 m<sup>2</sup>, afin d'y créer qui, un carré floral, qui un carré potager, mais avec pour but de faire connaître chaque commune avec un élément la représentant comme vous pouvez le voir sur la photo, Nonglard a décidé d'y installer notre «lanterne des morts» qui à l'origine a été réalisée par Gérard qui n'a pas ménagé sa peine, durant 8 jours, n'hésitant pas à faire tenir les branches de noisetiers avec quelques 2500 vis - merci Gérard - Hélas, au bout de trois ans, les intempéries ont fait que le bois s'est abîmé et il a fallu la remplacer par un matériau plus solide - Marc et son ami «maçon» en ont refait une, moins rustique il est vrai, mais qui perdurera dans le temps - il est possible que cette année, elle soit repeinte, afin de plus ressembler au monument existant au chef-lieu - Pour ce qui est des plantes et fleurs, la Mairie prend en charge les achats, mais beaucoup de plants et semis viennent de chez les bénévoles - Depuis deux ans, la parcelle de Nonglard conjugue le côté floral et le côté potager, le tout étant beaucoup apprécié des visiteurs - les légumes sont récoltés en fin de saison pour faire une soupe géante servie à tous les bénévoles réunis pour une soirée festive - Le surplus est donné à une association caritative .

Depuis leur création, ces jardins ont attiré 30 000

personnes environ chaque année - Nous vous invitons donc si ce n'est déjà fait, à y venir en famille ou entre amis pour une balade, de fin mai à fin septembre. Si certaines personnes de Nonglard sont intéressées pour donner un coup de main, ou de pioche (au moment de la préparation et des plantations, ou de l'entretien en été) elles sont les bienvenues. Dans ce cas, veuillez contacter la mairie.

***Merci aux bénévoles qui ont maintenu ce jardin jusqu'à présent.***





## L'année 2012 à l'école de Nonglard

L'année 2012 à l'école de Nonglard a été ponctuée par divers projets. Durant les mois de novembre et décembre, petits et grands ont découvert avec joie l'univers du cirque. Avec l'aide des enseignants et d'un intervenant, ils ont appris à jongler avec des balles et des foulards, des assiettes chinoises, à faire des roulades de clown, à s'équilibrer sur divers objets (la boule, la poutrelle, le rolla bolla). Tous ont appris à coordonner leurs mouvements et à affronter leurs appréhensions face à la difficulté technique de certains exercices. Bravo pour leur participation active. Dans le cadre de cet apprentissage, les élèves des deux classes se sont rendus à Annecy pour voir un spectacle et un travail spécifique sur le vocabulaire du cirque a été mené en classe avec les élèves. Après plusieurs répétitions, le projet s'est conclu par une représentation animée pour l'occasion par les élèves de CM2 qui avaient préparé pour chaque partie du spectacle un petit discours d'introduction.

À partir du mois de janvier, les élèves de la classe des grands se sont rendus pour la première fois à la patinoire. Durant 10 séances, les élèves ont appris à se déplacer, à s'équilibrer, à freiner et ont participé à un grand nombre de jeux collectifs sur la glace. Un cycle complet durant lequel les élèves ont fait des progrès formidables.

Les élèves de GS/CP/CE1/CE2 se sont rendus à la piscine pour travailler les compétences du savoir nager : les entrées dans l'eau, l'immersion, les déplacements. Durant plusieurs matinées, tous les élèves de l'école ont travaillé les compétences de l'APS (Apprendre à porter secours) avec l'aide de l'infirmière scolaire et des enseignants. Les apprentissages se sont articulés autour de quatre axes (prévenir, protéger, alerter, intervenir auprès d'une victime) dont les situations proposées étaient adaptées à l'âge des élèves. À travers des mises en situation variées, les élèves ont développé de nombreux

savoirs faire et ont montré une réelle motivation. Les élèves de la classe des grands ont également participé à une journée de sensibilisation aux règles de sécurité lorsque l'on est piéton et cycliste dans le cadre de l'APER (Attestation de première éducation à la route). Après une matinée consacrée aux rappels de certaines règles du code de la route et de la signification des panneaux, les élèves ont pu mettre en application leurs connaissances à vélo, sur la place de Verdun transformée pour l'occasion en piste d'éducation routière. Les élèves de la classe des grands se sont aussi rendus à Sillingy à la fin du mois de juin pour participer à une rencontre « sports collectifs » avec d'autres écoles du secteur, l'occasion de rencontrer d'autres camarades et de conclure les apprentissages menés en classe.

À la rentrée scolaire 2012, l'équipe enseignante est restée



stable. Séverine Colletti et Virginie Garnier enseignent à mi-temps aux élèves de PS/MS/GS/CP de la classe des petits. Marie-Claire Parent continue d'apporter son aide précieuse. Julien Scalabrini reste le directeur de l'école et enseigne aux élèves de CE1/CE2/CM1 de la classe des grands. L'APE et la mairie sont toujours présents pour soutenir les actions qui verront bientôt le jour.

**L'école vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2013.**







### Accueil de jeunes étrangers

La Fédération des Œuvres Laïques gère depuis 2007 le Dispositif Départemental d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers (DDAMIE). Ce service accueille 22 mineurs étrangers arrivés sur le territoire français sans famille. Il est financé par le Conseil Général de Haute-Savoie et les mineurs y sont placés par décision de justice dans le cadre de la protection de l'enfance.

Le service possède un internat à Saint Jeoire en Faucigny et des appartements sur Annecy. Afin de proposer une prise en charge plus diversifiée, le DDAMIE a loué une maison située 166, route de chez Cruz à Nonglard.



Les jeunes ont participé à la mise en place de la salle des fêtes pour le repas des Aînés.

Dans cette maison sont accueillis quatre jeunes, de nationalité et d'âge différents, encadrés en permanence par un adulte. Le groupe vit en autonomie, fait ses courses, confectionne ses repas et entretient la maison. L'objectif est de préparer ces adolescents à l'autonomie en les amenant à prendre en charge la plupart des actes de la vie quotidienne en vue d'accéder dans l'avenir à leur

propre logement. Il s'agit également de leur faire découvrir la vie d'un village français en s'associant le plus possible à la vie de la communauté.

Ces jeunes sont scolarisés ou en formation professionnels. Nous pensons que le cadre de Nonglard sera propice à l'intégration et à l'épanouissement de ces jeunes et remercions Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et les membres du CCAS pour leur accueil chaleureux et leur encouragement. Remerciements également aux voisins qui nous ont aidés lors de l'épisode neigeux.

M. Pierre-André Naton Directeur du Secteur Social  
FOL – 3 avenue de la Plaine – 74000 ANNECY

La FOL est issue de la Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire fondée en 1866 par Jean Macé. Aujourd'hui, la Ligue de l'Enseignement, qui s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire, regroupe près de 30 000 associations locales réunies au sein de fédérations départementales. Elle intervient dans une multitude de domaines, avec toujours l'ambition de promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture. La FOL a toujours privilégié le travail auprès des enfants et de leurs familles, en favorisant l'éducation en général par le sport, la culture, les loisirs vers tous les publics. Dans le secteur social, la Fédération de Haute-Savoie est engagée dans un projet éducatif très complet et gère, à ce titre, de très nombreuses structures d'accueil pour les publics en difficulté.

## NOUVEAU SITE INTERNET

La dissolution du CITIC qui offrait une plateforme pour la gestion du site internet de la mairie a obligé les élus à trouver un autre partenaire. Et c'est l'Association des Maires Ruraux de France qui, à travers le service Campagnol, a proposé la solution la plus intéressante à notre niveau. C'est donc pendant l'été 2012 que s'est effectuée la migration qui a généré un nouveau site (très proche du premier) et permet ainsi de transmettre la plupart des informations de la commune à tous ceux qui veulent bien le consulter régulièrement. En six mois, le site a reçu environ 3000 visites.





Installée depuis 1978 à Nonglard, l'entreprise Silvent fête cette année ses 35 ans. Depuis janvier 2012, c'est Mélanie Silvent, troisième génération, qui a pris, à 29 ans, les rênes de la société en donnant une nouvelle impulsion sous une identité plus moderne avec l'intitulé « La Maison Agencée ».

Après les meubles haut de gamme des premières années, puis la spécialisation dans les cuisines, ce sont effectivement des idées d'agencement pour toute la maison que l'on peut désormais découvrir sur place. La griffe Silvent se veut toujours gage de qualité et de savoir-faire, un défi dans cette période économique difficile.

La Maison Agencée  
par Silvent

Cuisines - Bains - Rangements - Pièces à vivre

RENCONTRE AVEC



Caroline Spano

"Habitante de notre commune dont les activités peuvent susciter curiosité et intérêt."

"Inscrite au Conservatoire National d'Argenteuil depuis l'âge de 8 ans, j'ai usé mes pantalons pendant une quinzaine d'années sur les bancs de la classe d'André Gorog, Maître du piano classique, et Maître spirituel par la richesse de son enseignement.

Vers 12 ans, je découvre la photographie grâce au vieil argentique offert par mon oncle, qui me donne alors les bases de la technique ; ma deuxième passion vient d'éclorre.

À cette époque là, mon but était de rester le plus fidèle possible : obtenir un rendu photo quasi identique à ce que mon œil percevait et interpréter avec le plus de justesse possible les œuvres musicales des grands maîtres. Ces deux passions sont ensuite mises en veille afin de me consacrer à mes études.

Globe-trotter dans l'âme, et quelques déménagements plus tard, je me suis installé en Haute-Savoie où je travaille dans le bâtiment en tant que dessinatrice depuis dix ans.

Alors proche de la trentaine, je dépoussière mon piano et élargis mes horizons musicaux à la guitare folk poussant même la chansonnette à mes heures perdues.

Je décide alors de renouveler l'expérience photographique mais cette fois avec une réelle envie de création artistique et d'expression de soi à travers les clichés. Démarre alors une véritable thérapie : de la connaissance de soi à travers l'autoportrait, j'ai élargi mon champ de vision à tout ce et ceux qui m'entourent de près et de



loin en tant que photographe professionnelle. Est venue alors l'envie de transmettre mes émotions et toute ma sensibilité pour la création artistique et la découverte musicale.

Depuis quelques années, cours de piano et guitare sont donnés dans la joie et la bonne humeur et permettent à mes élèves petits et grands de découvrir leur propre sensibilité.

Deux fois par an, à la Mairie de Nonglard, nous

organisons de petits concerts pour le plus grand bonheur de tous ; les répertoires sont étendus et variés, parfois même revisités, l'ambiance est bon-enfant, le goûter chaleureux, les invités incontournables sont toujours plaisir, enthousiasme, envie, motivation, gaieté et fierté.

Parenthèse oblige - bébé pointera le bout de son nez au printemps - mais les cours reprennent en septembre avec quelques projets en couveuse : éveil musical, cours collectifs guitare, mais aussi cours de photos et séances de photothérapie."

COURS DE PIANO ET GUITARE – SOLFEGE  
COURS COLLECTIFS GUITARE PHOTOGRAPHIES  
STAGES DE PHOTOS

<http://carolinespano.free.fr>

Tél. 04 50 32 92 68

Portable 06 72 29 61 78

Mail : [carocamille01@gmail.com](mailto:carocamille01@gmail.com)

281 montée du Château – 74330 Nonglard





**L'APE «Les P'tits Loups » est née le 1er septembre 2010 de la fusion des associations « LES P'TITS LOUPS » et « APE de Nonglard »**

Elle gère ainsi les activités de l'APE mais assure également le fonctionnement de la cantine et de la garderie. Toutefois l'association APE-Les P'tits Loups ne prendra plus en charge la gestion et le fonctionnement quotidien de la cantine et garderie périscolaire de l'école de la commune à compter de la rentrée scolaire 2013/2014. Cette décision fait suite à divers problèmes

rencontrés pendant l'année 2011/2012, mais a aussi pour but de pérenniser la garderie et la cantine pour les années futures. Cette année 2012/2013 restera marquée par le départ d'Anne Viviant présidente depuis 7 ans et membre depuis 11 ans. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté et savons que nous pouvons toujours compter sur son aide pour nos manifestations.



### Le Nouveau bureau est composé ainsi :

Présidente : Alexandra DESBIOLLES  
 Vice-présidente : Amandine HUGOT  
 Trésorière : Sonia FAILLIE  
 Vice Trésorier : Oliviers VORMS  
 Secrétaire : Edwige BALDACHINO  
 Vice secrétaire : Christophe DESBIOLLES  
 Membres actifs : Laurent FAILLIE, Nathalie SUBLET, Stéphane DEVILLE, Marie-Laure OLIVIER, Ndack NDIAYE  
 Cette rentrée scolaire 2012/2013 est marquée aussi par le départ d'Annick Golliet, et l'arrivée de Sophie Granson au poste d'employée responsable de la cantine garderie.

### Activités 2011/2012

L'APE a permis de financer les activités de l'école :

- Activité Cirque : 10 séances avec un intervenant pour les 2 classes qui a abouti sur un spectacle en janvier 2012
- Activité Patinoire pour la classe des grands
- Activité Natation pour les enfants de maternelle GS jusqu'en CE2
- Activités sportives, avec différentes sorties
- Activités culturelles : spectacles au Rabelais, à Bonlieu selon les propositions

### Activités 2012/2013

L'APE prévoit de financer les activités suivantes :

- Patinoire pour la classe des grands
- Natation pour les enfants de maternelle GS jusqu'en CE2
- Sorties sportives
- Sorties culturelles : spectacles au Rabelais, à Bonlieu selon les propositions, une journée au mémorial de la maison d'Izieu...

- Activité « pain »

- Sortie scolaire de fin d'année (reste à définir)

Pour ce faire, nous avons choisi aussi de perpétuer les manifestations du village en organisant et animant cette année plusieurs évènements.

### Manifestations 2012/2013

**Pour financer ces activités l'APE a organisé les manifestations suivantes :**

- Le marché d'automne le samedi 27 octobre 2012
- Soirée choucroute du samedi 17 novembre 2012
- Vente de fromages le vendredi 14 décembre 2012
- Vente des calendriers de l'École
- Vente d'huîtres
- Vente des grilles de Pâques en mars – avril
- Vente de pizza courant Mars et Juin
- Etc...

Un grand merci aux instituteurs, aux parents bénévoles, aux Nonglardiens et Nonglardiennes, à la mairie pour leur participation.

C'est grâce à vous que tout est possible.

Que la convivialité et la bonne humeur soient toujours présentes lors des manifestations à venir.

**L'APE « Les P'tits Loups » vous souhaitent à tous et toutes une merveilleuse année 2013.**



## LE COMITÉ D'ANIMATION DE NONGLARD

Le Comité d'Animation de Nonglard (CAN), fort de ses 6 membres vous a proposé pour l'an 2012 les activités suivantes :

- **La Gymnastique active + stretching** : Cours pour adultes tous les vendredis matins de 9h30 à 10h30. Il est possible de s'inscrire en cours d'année.
- **Les cours de Pilates** pour adultes les vendredis soirs de 18h15 à 19h30 de septembre à Avril.



- **La Vannerie**, pour débutants et confirmés, cours les vendredis soir de 19h45 à 21h30 de novembre à mars 2013.
- **Initiation à l'informatique**. Cette année encore, Freddy anime cette activité pour permettre aux personnes de notre village de découvrir l'informatique les mercredis de 14h à 16h, jusqu'au mois de février.
- **Ateliers Beaux arts**. Depuis septembre 2012 les cours ont repris sous la direction d'une nouvelle prof. Les cours pour débutants et confirmés se déroulent les samedis matins de 9h à 12h. Il est possible de s'inscrire à l'année ou au trimestre.
- **Stages de cuisine pour adultes**. Un stage très apprécié a été fait au mois d'octobre. Le stage du mois de décembre sur le thème du Foie Gras a du être annulé au regret de la trentaine des personnes inscrites.
- **Les cours de gym dynamique** et cours de LIA du mardi soir ont été arrêtés en juin 2012.
- **Un cours d'Initiation à la Broderie** et un stage de Danse Africaine vous ont été proposés mais n'ont pas pu aboutir par manque d'inscriptions.

Les enfants n'ont pas été oubliés, ils ont eu la possibilité de s'inscrire à :

- **Des cours de cuisine** pour les enfants de 7 à 12 ans le mercredi de 14h à 16h30.
- **La danse et expression corporelle** pour les 4 - 9 ans. Les mardis de 17h45 à 18h15. 10 cours ont été proposés puis, forts de leurs succès, 10 autres ont suivi. À la fin de ces 20 séances un spectacle a été proposé aux parents en mai 2012. Un spectacle est de nouveau envisagé courant mai 2013.
- **Un stage découverte du cirque** pour les 5 à 12 ans pendant les vacances d'avril 2013.  
*Il reste quelques places, mais très peu !!!*

Pendant l'année 2012 nous avons également organisé un Concours de Belote (en février), un Vide Grenier (en Avril), un



Concours de Pétanque (début juillet), un Loto (fin octobre), ainsi que la traditionnelle journée du TÉLÉTHON le 30 Novembre 2012.

Depuis plus de 20 ans, le CAN organise cette manifestation ; cette année nous avons atteint un record avec un bénéfice de 3535 € entièrement reversé à l'AFM. Nous remercions tous les participants et tous les bénévoles sans qui cette journée ne pourrait se réaliser.

Pour 2012-2013 en plus des activités précitées, nous vous proposons les manifestations suivantes :

- **Concours de Belote le 2 février 2013**
- **Vide Grenier le 28 Avril 2013**
- **Concours de Pétanque en Nocturne le 29 juin 2013**
- **Loto - Fin octobre 2013**
- **Téléthon - Fin novembre 2013**





Après l'assemblée Générale de septembre 2012, le bureau se compose de la même équipe que l'année précédente : Nadine ANTHONIOZ (Présidente) – Jeanine LABAZ (Vice-présidente) – Suzanne LYARD (Trésorière) – Martine THOMASSET (Secrétaire) – Anne-Marie VIVIAN – Laurence MATTIUZZI.

MERCI à tous les membres, pour toute l'énergie qu'ils dépensent pour vous proposer ces activités et manifestations. MERCI aux chasseurs sans qui le Vide Grenier et la Pétanque ne pourraient se faire.

Et MERCI à la municipalité et à toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année.

Nadine ANTHONIOZ



Toutes les nouvelles personnes ou nouveaux habitants intéressés par les activités, ou qui désire se joindre à l'équipe, seront les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter.





**Notre amicale vient de tenir sa neuvième assemblée générale. Elle compte aujourd'hui 81 adhérents.**

Tous les mardis, les « amicalistes » se réunissent suivant un calendrier publié dans la « Lanterne du Château », publication de l'Amicale disponible en mairie ou sur le site Internet si vous ne l'avez pas reçue dans votre boîte aux lettres. Le départ se fait en alternance de Nonglard et de Lovagny, les après-midis à 13h30. Le dernier mardi du mois, un départ a lieu à 8h30 pour une journée randonnée. Une salle est mise à disposition par la commune pour celles et ceux qui préfèrent faire une belote ou un scrabble à la place de la marche.

Deux repas annuels permettent une rencontre amicale et conviviale. Une sortie sur deux jours a eu lieu dans le Jura où chacun a pu marcher à son rythme.

Nous participons aussi à l'Action en faveur des enfants de Madagascar soutenue par la Fédération Départementale des Aînés Ruraux.

L'association fêtera ses 10 ans d'existence en 2013. Pour cette occasion, elle organisera en 2014 une sortie sur 4 jours à Bussang dans les Vosges, du 29 mai au 1er juin



2014. Deux jours seront consacrés à la randonnée et deux jours à des excursions touristiques.

**Les tarifs d'adhésion sont inchangés :** 25€ pour un couple, 15 € pour une personne et 6 € pour une adhésion de septembre à décembre.

**Vous pouvez nous rejoindre dès 50 ans. Pour plus de renseignements, contactez Marie-France MAILLARD au 04 50 60 52 97.**



### Forum des Associations

Chaque année, le premier samedi de septembre rassemble à Sillingy les Associations des sept communes de la CCFU qui souhaitent faire découvrir leurs actions et recruter des adhérents. Une bonne occasion pour tous les habitants du secteur de découvrir les multiples activités proposées dans les communes environnantes, tant pour les enfants que pour les adultes : musique, danse, gym, club photo, rando, etc.

Un rendez-vous à ne pas manquer tant pour les associations qui souhaitent se faire connaître que pour tous ceux qui cherchent des activités proches de chez eux.

Pour 2013, le Forum des Associations aura lieu le samedi 7 septembre de 13h30 à 18h au Gymnase de Sillingy.





**En 2012, 24 familles étaient inscrites, soit : 20 lecteurs adultes et 21 lecteurs enfants -**

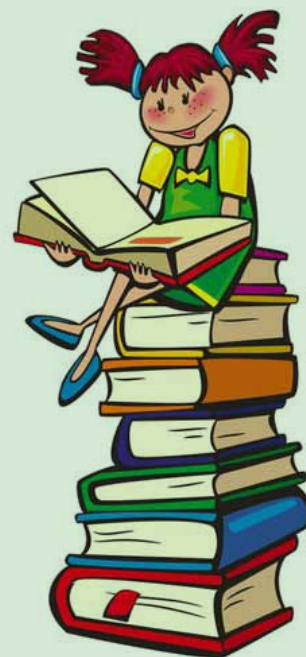
Notre fond est de 3280 livres (romans, documentaires, périodiques, livres enfants) auxquels il faut rajouter les 500 exemplaires environ que nous prête Savoie-Biblio, renouvelables plusieurs fois dans l'année. Les bénévoles vont directement sur place pour avoir un choix plus important plutôt que de faire venir le Bibliobus qui transporte un nombre limité de livre.

Durant l'année 2012, nous avons fait l'acquisition de 65 livres et 135 nous ont été donnés. Merci à tous ceux qui trient leur bibliothèque et pensent à nous

Le nombre de prêts sur l'année s'élève à 1287 documents. Les enfants de l'école continuent à venir par petits groupes pour les grands, un lundi sur deux à partir de 16h. Les petits viennent en 2 groupes, l'un accompagné de Marie-Claire Parent, et l'autre avec leur Institutrice, soit un total de 43 enfants. Ils peuvent tous choisir un livre qu'ils rendront 15 jours après. Merci à M. Scalabrini pour sa collaboration.

Le montant de la cotisation pour 2013 s'élève à 10 € par an et par famille ; elle est réglable en début d'année civile et permet le choix de 3 livres par personne pour 15 jours.

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez le faire aux heures d'ouverture de la bibliothèque, à savoir tous les lundis de 16h30 à 17h45 et tous les mercredis de 14h à 15h (hors vacances scolaires). Si vous voulez nous rejoindre pour tenir des permanences, contactez-nous au : 06.52.18.71.56 aux heures de permanence, ou sur l'adresse mail : [bibliononglard@gmail.com](mailto:bibliononglard@gmail.com). Les bénévoles de la Bibliothèque vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour 2013.



## GROUPEMENT DES CHASSEURS

### Pour mieux connaître le sanglier

La chasse privée de Nonglard est composée de 8 membres : David LYARD (Président), Marc DUNOYER (Vice Président), Raymond DEVILLE (secrétaire et trésorier), Michel BRUNET (garde-chasse), Christophe THOMASSET, membres de la commune auxquels il faut ajouter 3 membres extérieurs à la commune : Gérard DIZIN, Stéphane CAVAGNOD et Cédric BOCQUET.

Le bilan de la saison 2012-2013 est le suivant : 7 faisans, 11 pigeons, 5 lièvres, 14 renards, 3 chevreuils et 3 sangliers.

Comme chaque année, nous effectuons des lâchers de gibier reproducteur : 3 faisans et 5 lièvres, pour un montant de 1100€

Comme de coutume, depuis plusieurs années, dès que nous prélevons plus de 2 sangliers pendant la saison de chasse, nous offrons un morceau de viande aux agriculteurs actifs de Nonglard, ce qui perpétue les bons rapports.

Quel que soit son sexe, le jeune de moins de 6 mois est un marcassin, qui devient bête rousse jusqu'à un an, puis bête de compagnie la 2<sup>e</sup> année. À partir de la 3<sup>e</sup> année, les appellations diffèrent selon le sexe. Pour les mâles, on parle de ragot la 3<sup>e</sup> année alors que les femelles s'appellent laie ragote.

Comment le reconnaître ? La silhouette puissante et trapue du sanglier ne peut être confondue avec aucune autre. La longueur du corps peut atteindre 1,80m pour 1m au garrot et la queue peut mesurer entre 25 et 40cm. Si, en France, le poids moyen des sujets adultes ne dépasse que rarement 100 à 150kg, des records de plus de 300kg ont été enregistrés en Europe centrale.





## Communauté paroissiale de Nonglard

### Démarche synodale

Au cours de l'année 2012, la communauté paroissiale de Nonglard a été invitée à prendre part à la démarche synodale engagée par notre évêque Monseigneur Boivineau. Des réunions de réflexion, conduites par notre curé le père Barrel, pour améliorer les fonctionnements de nos communautés paroissiales ont permis de mettre en évidence des actions à mener. Des défis à relever pour vivre autrement que par le passé...

Des formations sont proposées aux laïcs pour les aider dans les responsabilités qu'ils ont prises : animation des offices, accompagnement des familles dans le deuil, etc.

Lors d'un grand rassemblement à La Roche sur Foron, notre évêque nous rappelait : « Tout n'est pas parfait, et rien n'est jamais définitivement acquis, mais on ne peut contester le chemin parcouru et l'apport que cela représente tant pour les personnes que pour le diocèse dans son ensemble. Nous pouvons avancer en toute confiance ».

### Moment de convivialité

Environ 180 personnes de Lovagny, Nonglard et Poisy s'étaient retrouvées en ce dimanche 26 février 2012 dans la salle des fêtes de Nonglard pour partager le traditionnel repas annuel aux lasagnes fraîches préparé par les communautés locales de Lovagny et Nonglard. Les tables aux nappes pastel, décorées de lierre et branchages, le soleil brillant à l'extérieur et le bon repas préparé sur place par les dames du village ont contribué au plaisir de se retrouver entre connaissances.



Des lots gagnés à la tombola ont permis à une vingtaine de personnes d'emporter chez elles un souvenir d'un moment de partage simple mais authentique et convivial. La plupart sont partis en disant « nos reviendrons l'année prochaine ».

### Chants de Noël pour une cause humanitaire

Le dimanche 2 décembre 2012, l'église de Nonglard a accueilli la chorale des Patoisants de l'Albanais qui a interprété de nombreux chants de Noël, donc certains en patois. Préparée par la communauté locale de Nonglard, cette soirée était réalisée au profit de l'association de Sœur Anne-Françoise, originaire de Marcellaz, pour sa mission en Inde.

Cette association est au service des plus démunis et des lépreux. Elle gère la création de dispensaires et d'un hôpital, mais sa pérennité est menacée. Une aide substantielle lui a été fournie à la suite de ce concert. Un grand merci à tous les participants et à la chorale des Patoisants.







### ADMR ET PORTAGE REPAS

L'association Aide à Domicile en Milieu Rural des Petites Ussets et Fier rayonne sur 7 communes de la communauté de communes : CHOISY, LA BALME DE SILLINGY, LOVAGNY, MÉSIGNY, NONGLARD, SALLENÔVES, SILLINGY.

30 435 heures pour répondre aux besoins de 230 familles aidées. Une aide pour soutien, présence pour les personnes âgées, les handicapés, les familles en difficulté, les gardes d'enfants. Oui, tout est mis en œuvre pour permettre un maintien à domicile de qualité.

Tous nos encouragements à la très bonne équipe de 33 salariés, plus 7 embauches pour les remplacements d'été, qui avec patience, tolérance et efficacité font face à des situations parfois lourdes. Il faut une bonne santé, des qualités évidentes d'adaptation, et une bonne gestion des comportements des personnes aidées.'

La démarche qualité continue, avec beaucoup de documents à étudier, à classer, à faire passer, avec les mesures concrètes à mettre en œuvre.

L'ADMR a participé à l'opération proposée par le LIONS CLUB « une petite boîte pour vous sauver la vie » information d'urgence et vitale pour identifier la personne et son parcours médical. La petite boîte est placée dans le réfrigérateur - 1 autocollant placé sur l'intérieur de la porte d'entrée renseigne rapidement les secours lors de leur intervention.

Février 2012, mise en route d'un nouveau service : le Portage Repas.

17 réunions pour étudier, comparer, évaluer, répondre aux nonnes et mettre en place la livraison.

Plusieurs rencontres de la commission service aux personnes de la CCFU, plusieurs réunions ADMR-CCF - association et fédération - association et EHPAD - Merci à tous les collaborateurs qui ont cru au projet, l'ont fait avancer, car il y a eu bien des interrogations, des hésitations. La mobilisation des élus, des bénévoles et des salariés a permis la mise en route du service le 1er février 2012. La livraison se fait en liaison froide 3 fois par semaine, le lundi pour les repas du lundi et du mardi, le mercredi pour les repas du mercredi et du jeudi, le vendredi pour les repas des vendredis, samedi et dimanche. Les repas sont ainsi assurés 365 jours dans l'année. Le service est en partenariat entre la CCFU qui prend en charge le véhicule frigorifique, l'EHPAD « Le

Bosquet de la Mandallaz » la nouvelle maison de retraite ouverte en janvier 2012 à Sillingy qui fabrique les repas et l'ADMR qui assure les inscriptions, les désistements, la livraison, la facturation et les enquêtes satisfaction.

Qui peut en bénéficier ? Les personnes résidant sur le territoire de la CCFU, les personnes handicapées, âgées, ou en convalescence : sortie d'hôpital, suite d'accident, absence momentanée de la proche famille. Ce service a l'avantage d'offrir une grande souplesse, puisque les bénéficiaires peuvent commander 1, 3 ou 7 repas par semaine en fonction de leurs besoins. «Le prix du repas est de 8 euros. Il se compose d'une entrée, une viande ou poisson, + légumes ou féculents, un fromage ou laitage, un dessert et le potage pour le soir.

Ce service ne se limite pas à la livraison de repas, mais il contribue à créer du lien social. Il répond et s'inscrit dans les orientations du schéma départemental gérontologique. Les aides à domicile qui livrent les repas, établissent un lien de confiance. Cette visite est attendue par les bénéficiaires et rassure également les familles.

L'aide à domicile est là pour assurer que tout va bien. Elle apporte une écoute attentive aux personnes les plus isolées. Elle vérifie si les repas sont bien consommés et signale les problèmes de santé. Oui, c'est bien un vrai service de proximité : tous renseignements auprès de l'ADMR.

La Présidente, Chantal BOCQUET

*La Présidente, Chantal BOCQUET.*

L'A.D.M.R. Petites Ussets et Fier  
160, rue Collé Umberto  
74330 LA-BALME-DE-SILLINGY  
Tél.-Fax : 04 50 68 76 56.  
E-mail : [admr.sillingy@orange.fr](mailto:admr.sillingy@orange.fr)  
du lundi au vendredi  
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



## Le tablier de ma grand-mère

Te souviens-tu du tablier de ta grand-mère ? Son principal usage était de protéger la robe en dessous, mais en plus de cela :



Il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau.

Il servait à essuyer les larmes des enfants et, à certaines occasions à nettoyer les frimousses salies.

Il servait à transporter les œufs depuis le poulailler, les poussins à ranimer et parfois les œufs fêlés qui finissaient dans le fourneau.

Les coins relevés et voilà le panier pour transporter l'herbe des lapins.

Quand des visiteurs inconnus arrivaient, il servait d'abri aux enfants timides.

Quand le temps était frais, grand-mère s'en emmitouflait les bras.

Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet, agité au-dessus du feu de bois.

C'est lui qui transportait les pommes de terre et le bois sec jusqu'à la cuisine.

Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes : après que les petits pois aient été récoltés venait le tour du chou.

En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

Quand des visiteurs arrivaient de façon imprévue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.

À l'heure de servir les repas, grand-mère allait sur le perron agiter son tablier, et les hommes aux champs savaient alors qu'ils devaient passer à table.

Grand-mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes du four, sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse, de nos jours, sa petite fille la pose là pour la décongeler...

Il faudra sans doute de bien longues années avant que quelqu'un n'invente quelque objet qui puisse remplacer ce bon vieux tablier qui servait à tant de choses.



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

**Lundi : 7h30 à 12h15**

**Mardi : 7h30 à 12h15**

**Mercredi : 7h30 à 10h30**

**Vendredi : 7h30 à 12h15**

**Permanence des élus tous les jeudis de 18h à 19h**

**Tél. : 04 50 60 54 31**

**Fax : 04 50 60 57 36**

**E-mail : [accueil@nonglard74.fr](mailto:accueil@nonglard74.fr)**

**Site Internet : [www.nonglard74.fr](http://www.nonglard74.fr)**

## RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes, garçons et filles doivent se faire recenser dans le mois d'anniversaire de leurs 16 ans à la Mairie (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille). Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion, celle-ci sera nécessaire pour se présenter à divers concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi : 16h30 à 17h45

Mercredi : 14h à 15h

## ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères se déroule tous les mercredis matin. Il est conseillé de mettre les conteneurs en place la veille au soir et de les retirer de la rue au plus tard le soir de la collecte.

## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Association ou personne de la commune :

97,88€ + 83,27€ charges

Association ou personne extérieure :

317,48€ + 83,27€ charges

## TONTE DES PELOUSES - TRAVAUX BRUYANTS

**Rappel** : Conformément à l'arrêté de la DDASS n° 358 du 9 novembre 2001, il est rappelé que les engins à moteur, motoculteurs, tronçonneuses, tondeuses à gazon, scies électriques, etc. peuvent être utilisés les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h et exceptionnellement les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous rappelons encore que les déchets de tonte et de taille ne doivent pas être brûlés mais sont à déposer à la déchetterie ou compostés.

Ne pas déverser les déchets verts dans les ruisseaux et les fossés car cela risque de les boucher par forte pluie.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FIER ET USSES

La C.C.F.U. assure la gestion et la distribution de l'eau, les transports scolaires secondaires, le ramassage des ordures ménagères et la petite enfance.

Adresse : 187 place Claudius Luiset - 74330 SILLINGY Tél. : 04 50 77 70 74 - Fax : 04 50 72 72 80

Lundi, mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Mercredi : de 8h à 12h.

Vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 16h.

## SILA

7, rue des Terrasses - BP 39

74962 CRAN-GEVRIER

S'adresser au SILA pour l'assainissement :

Renseignements techniques : 04 50 66 77 99

Dépannage assainissement : 04 50 66 78 55

Site Internet : [www.sila.fr](http://www.sila.fr)

## LA POSTE

**Sillingy**

Tél. : 04 50 68 82 00

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
et le samedi matin 9h à 12h.

**Agence postale de Lovagny**

Tél. : 04 50 46 23 37

Du lundi au samedi : 9h15 à 11h45 et

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h30 à 18h.

## SECOURS

**Pompiers : 112 (ou 18)**

**S.A.M.U. : 112 (ou 15)**

**Gendarmerie : 112 (ou 17)**

**Pharmacie de garde : 3237** (site : [www.3237.fr](http://www.3237.fr))

**Médecins de garde, pharmacies, numéros utiles :**  
[www.sosmedecins74.com](http://www.sosmedecins74.com)

## SOCIAL

Pôle Médico-Social (PMS) - Assistantes sociales

21 Route de Frangy 74960 MEYTHET

Tél. : 04 50 22 38 10

## ADMR PETITES USSES ET FIER

Aide à domicile, portage des repas

160, rue Colle Umberto 74330 LA BALME DE SILLINGY

Tél : 04 50 68 76 56

Lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h30.

## Travaillez-vous en Suisse ?

**Chaque année, la commune perçoit une dotation appelée Fonds genevois, d'un montant d'environ 1000€ par travailleur frontalier recensé.**

**Les ressources de la commune étant limitées, nous demandons à tous les nouveaux travailleurs frontaliers de se faire connaître en mairie avant le 1er septembre 2013. Cette information restera confidentielle mais permettra à la commune de recevoir une somme qui bénéficiera à tous les habitants.**







*jardin du presbytère lors de la journée d'ouverture au public*